Vos questions / nos réponses

Conséquence sur le cerveau de la ptc, cannabis , subutex et cocaine

Par Poopy29 Postée le 31/03/2026 19:30

> Bonjour j ai énormément de perte de mémoire que cela sois sur le court terme et le long terme j aimerais savoir si cela est dû a mes anciennes consommations (ptc 1 puff par jour , cannabis 150g par mois , cocaine à haute dose , et subutex en snif)

Mise en ligne le 03/04/2026

Bonjour,

Les produits que vous avez consommés peuvent avoir en effet un impact sur la mémoire.

Par exemple,

-La cocaïne peut entrainer des troubles de la mémoire de travail (capacité à enregistrer et traiter simultanément des informations), des troubles de l'attention et une fatigue mentale importante.

-Le THC (substance psychoactive contenue dans le cannabis) pénètre dans les membranes cellulaires et va se fixer sur les tissus riches en lipides de l’organisme et tout particulièrement au niveau du cerveau. Il agit entre autres sur l'hippocampe qui est la zone clé de la mémoire. Ce qui peut provoquer des troubles de la mémoire à court terme et donc des difficultés d'apprentissage, des difficultés de concentration et de prise de décision.

-Le Subutex, dans son usage détourné peut aussi causer du brouillard mental et des troubles cognitifs.

-Le PTC est un cannabinoïde de synthèse qui va tenter d'imiter chimiquement le THC. Ses effets sont plus forts, plus puissants et plus addictifs que le cannabis naturel. La teneur en produit psychoactif du PTC peut être très aléatoire. L’intensité des effets est donc très variable et non prédictible.

Même si les substances consommées ont pu jouer un rôle dans vos pertes de mémoire, il est nécessaire de considérer d'autres facteurs tels que le stress chronique, l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil, la fatigue et des carences par exemple en vitamines...Ces éléments peuvent jouer un rôle important dans les pertes de mémoire.

Généralement, le cerveau est capable de récupérer surtout si vous avez arrêté ou réduit vos consommations et si vous avez amélioré votre hygiène de vie (sommeil suffisant, alimentation équilibrée, activité physique régulière, activités intellectuelles qui améliorent la mémoire...). Cette récupération peut prendre quelque temps après l'arrêt (plusieurs mois).

Si vous remarquez que vos troubles sont importants ou s'aggravent, nous vous invitons à consulter votre médecin généraliste ou un médecin neurologue qui pourra effectuer avec vous un bilan et prescrire si besoin ce qui vous sera nécessaire.

Pour votre information, vous trouverez ci-après les fiches des différents produits cités, issues de notre "dico des drogues".

Si vous ressentez le besoin d'échanger plus amplement à propos de votre situation, sentez-vous libre de contacter nos écoutants. Ils sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 2h du matin, au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat depuis notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Fiche sur la cocaïne
- fiche sur le cannabis de synthèse
- fiche sur la buprénorphine